



## Andrée VIÉNOT

(1901 - 1976)

Première ministre de la  
« jeunesse et des sports »

# Comité d'histoire

des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports



*Titulaire du premier portefeuille ministériel réunissant la Jeunesse et les Sports, Andrée Viénot, née Mayrish, est issue d'une famille industrielle luxembourgeoise. Née le 7 juin 1901 à Dudelange (Grand-Duché du Luxembourg) elle a grandi dans la haute bourgeoisie intellectuelle, croisant artistes, savants et intellectuels. André Gide, Jean Schlumberger, Roger Martin du Gard, parmi d'autres, restèrent ses amis. Son éducation libérale, éloignée des normes imposées aux filles de cette époque, la conduisit à aller au-delà de l'engagement social de sa famille (sa mère fut présidente de la Croix-Rouge luxembourgeoise) pour véritablement s'engager dans le socialisme politique. Elle obtient une licence d'économie politique à la London School of economics en 1923 et fréquente le Cercle d'études socialistes de Londres. Cette même année, elle rencontre Pierre Viénot (1897-1944) qu'elle épousera, le 18 juillet 1929.*



**Indissociable de son mari et pourtant indépendante**

Dès lors, l'action d'Andrée Viénot est indissociable de celle de son mari, dont elle partage les engagements intellectuels et le travail politique. Elle marquera cette fidélité toute sa vie en usant du nom d'Andrée Pierre-Viénot après le décès de Pierre, à l'instar de son amie Madeleine Lagrange, épouse de Léo Lagrange qui usa du nom de Madeleine Léo-Lagrange. Le couple Viénot vécut à Berlin jusqu'au début de 1930, puis dans les Ardennes où Pierre Viénot fut élu député républicain-socialiste en 1932, dans un contexte où son adversaire instrumentalisait son mariage pour entretenir des suspicions aux relents nationalistes : Le journal « l'Éclaireur de Rocroi », du 30 avril 1932, semble s'interroger : « M. Viénot-Mayerish (...) pouvez-vous affirmer que vos capitaux, vos revenus, sont chez nous, en France ? ».



Andrée Viénot, assure le secrétariat politique de son époux. Elle adhère à la SFIO dès 1932, cinq ans avant Pierre dont elle devient attachée de cabinet, lorsqu'en 1936, celui-ci devient sous-secrétaire

d'État aux Affaires étrangères du gouvernement du Front populaire de Léon Blum.

Même si Vincent Auriol impose une discipline interne qui conduit à ce que les députés de la



Section française de l'Internationale ouvrière – SFIO – (sauf Jean Bouhey) approuvent les accords de Munich en 1938, une fracture profonde divise les socialistes sur ce sujet. Pierre et Andrée Viénot sont opposés aux accords de Munich et avec d'autres socialistes comme Daniel Mayer, Léo Lagrange, Jean Pierre-Bloch, Pierre Brossolette ou Angelo Tasca, ils vont créer une revue pour défendre leur position, « Agir pour la paix et pour le socialisme », dont le directeur politique sera Georges Monnet.



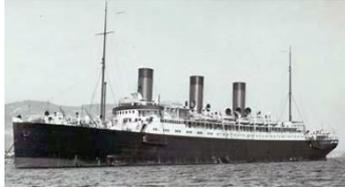
À la déclaration de la guerre, Pierre Viénot s'engage dans l'armée française. Après un hiver passé sur la frontière du Nord puis en Lorraine, quand Paul Reynaud décide de créer au ministère de l'Information un service de pro-



CHMJS



pagande confié à Jean Giraudoux, il est appelé pour y assurer les émissions en langue allemande. Il conduira cette mission jusqu'en juin 1940 où le gouvernement, réuni à Bordeaux, décide de l'armistice qui conduit à la démission de Paul Reynaud. Là, dans un contexte éminemment instable, il avait été décidé de transférer les parlementaires et la moitié du gouvernement en Afrique du Nord. Un paquebot, le Massilia, avait été réquisitionné à cet effet. Pierre et Andrée Viénot y prirent place, avec l'intention de continuer le combat.



Mais, dès lors que l'armistice fut accepté, les passagers du Massilia ne tardèrent pas à passer pour des fugitifs, et les militaires (Jean Zay, Pierre Mendès-France, Pierre Viénot et Alex Wiltzer) à être accusés de désertion. Ils furent successivement emprisonnés, ramenés et jugés à Clermont-Ferrand. C'est ainsi qu'en décembre 1940, Pierre Viénot fut condamné à 8 ans de prison avec sursis.

Dès 1941, Pierre et Andrée Viénot contribuent à la création du comité d'action socialiste (CAS), le parti socialiste de la Résistance, sous la conduite de Daniel Mayer. Au printemps 1942, Pierre Viénot fait partie du comité directeur de Libération-Sud. Mais à la fin du mois



d'août, il est arrêté et placé en résidence surveillée à Vals (Ardèche), puis à Évaux (Creuse), où il cohabite notamment avec Édouard Herriot.



Sa santé donnant des inquiétudes, il est transféré au sanatorium de Sancellemoz (Haute-Savoie), où la surveillance est plus lâche. Andrée Viénot va contribuer à son évasion, profitant d'un passage en France du colonel Passy, chef du bureau central de renseignements et d'action, les services secrets de la France libre.



À une époque où de Gaulle, en difficulté avec Churchill et Roosevelt, n'a comme atout que la manifestation du soutien qu'il recueille en France, Andrée va aider Daniel Mayer et les services de Passy à organiser en avril 1943 l'évasion de Pierre et son exfiltration vers Londres. Il y arrivera avec le syndicaliste chrétien et futur député Marcel Poimboeuf, avec une lettre de Herriot attestant de son adhésion aux positions de de Gaulle.



Le 30 mai, quittant Londres pour Alger, de Gaulle va laisser Pierre Viénot auprès de Churchill, avec rang d'ambassadeur. Dans cette fonction, il s'opposera à l'Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT), un organisme créé conjointement par les États-Unis et le Royaume-Uni dans le but d'administrer la France après la Libération, accompagnera le général de Gaulle à Bayeux, négociera avec Sir Anthony Eden (secrétaire aux Affaires étrangères du cabinet de Churchill), l'accord de débarquement, avant de mourir le 20 juillet 1944, victime d'une fragilité cardiaque, suite d'une grave blessure de guerre reçue en 1918.

**Les Ardennes, implantation politique durable et terrain d'application pour la jeunesse et le sport**

Pendant ce temps, Andrée Viénot mène dans le midi de la France ses activités de résistance « sans gloire, mais sans concession », dira-t-elle : exfiltration d'enfants juifs, transports entre Marseille, Cannes et Grasse, diffusion du *Populaire* et de *Libération*, reconstitution du parti



socialiste à Grasse, création du comité local de la libération de Grasse, responsabilité du parti socialiste pour l'ouest des Alpes-Maritimes, travail avec les Mouvements unis de la Résistance (MUR).



En avril 1944, deux perquisitions de police cherchent à l'arrêter à son domicile, mais, prévenue, elle s'était réfugiée dans la montagne avant de s'établir à Villard-de-Lans avec de faux papiers au nom de Renée Collignon.



Revenue en septembre 1944 à Paris, elle repart aussitôt pour les Ardennes avec Robert Verdier procéder à l'installation de la fédération départementale de la SFIO, dont elle est membre du bureau. Elle sera également présidente du comité

départemental des Ardennes de Libération-Nord, directrice politique du Réveil Ardennais, l'hebdomadaire départemental du parti, et maire provisoire de Rocroi jusqu'aux élections de mai 1945.



En septembre 1945, elle est élue au premier tour conseillère générale du canton de Rocroi. Au conseil général des Ardennes, elle présidera la commission départementale en 1946 et, à plusieurs reprises, la commission de santé et d'hygiène, et le comité départemental d'aide aux vieux. Éluë maire de Rocroi de 1953 à 1976 elle développe dans les Ardennes une action éducative et sociale résolue, en faveur des jeunes notamment : création de l'Enfance ouvrière ardennaise, association qui gérait les colonies de Pauvres (08) et d'Île-Grande (22), création de la maison des jeunes, du collège d'enseignement général, du stade de football de Rocroi, etc. C'est avec ses deniers personnels que la colonie d'Île-Grande et le terrain de football de Rocroi furent en partie financés.



## Porteuse des références du Front populaire et actrice de la politique nationale à la Libération

L'ordonnance du 11 octobre 1944 porte à 248 le nombre des membres de l'assemblée consultative pour y intégrer les partis politiques de la Résistance, Andrée Viénot est désignée parmi les 6 représentants de son parti pour y siéger. Elle fera également partie du premier comité national des Jeunes socialistes après la guerre.

Lors de l'élection de la première assemblée constituante, le 21 octobre 1945, elle figure en deuxième position sur la liste socialiste des Ardennes qui, avec 36 163 suffrages sur les 119 205 exprimés, n'obtient qu'un siège sur les quatre mis en jeu. L'échec du projet de constitution présenté le 5 mai 1946 implique l'élection d'une nouvelle assemblée constituante qui a lieu le 2 juin suivant. En tête de la liste socialiste qui obtient 33 161 suffrages sur 123 255, Andrée Viénot est élue députée des Ardennes, avant d'entrer au gouvernement.

Elle fut, de juin 1946 à janvier 1947, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale chargée de la jeunesse et des sports au sein des gouvernements Bidault et Blum.



Elle plaça résolument son action dans la continuité de Léo Lagrange, faisant appel à l'un de ses plus proches collaborateurs,



Étienne Bécart, pour diriger son cabinet et à Madeleine Lagrange, épouse de Léo, pour y participer. Outre cette filiation avec le Front populaire, Andrée

Viénot inscrit la création de ce département ministériel de « la jeunesse et des sports » dans un contexte de reconquête des principes de laïcité : ainsi, saluant

## Exigeante, déterminée, fidèle à ses engagements majeurs.

L'arrivée d'Étienne Bécart comme directeur de cabinet, les « jeunesses socialistes » se réjouissent de voir arriver un homme de formation « *un peu laïque* » en remplacement d'un « *clérical convaincu* » ; de même, peu avant son départ en 1947, profitant de la conjoncture favorable offerte par le gouvernement Blum homogène, elle impose que lui soit rattachés les « centres de vacances », qui dépendaient, pour leur financement, du ministère de la Population, lequel était réputé « catholique », et de fait, largement l'apanage de ministres du mouvement républicain populaire (MRP). Ainsi que le relève Marianne Lassus « *il importait de ramener dans le giron de l'Éducation nationale les colonies de vacances déjà en grande partie aux mains des catholiques* » en raison de la multiplicité des œuvres religieuses dans ce secteur. (Voir l'ouvrage de Marianne Lassus p.403 et suivantes et annexes 53, 54 et 55).

Dans cette courte participation au gouvernement, André Vienot, outre le domaine des colonies de vacances, a contribué à structurer l'administration de la jeunesse et des sports. À son arrivée, l'équipement sportif, qui relevait du ministère de l'Équipement, vient compléter les compétences de ce nouveau département ministériel. Elle recrute alors l'ingénieur qui dirigeait ce service et lui donna par la suite toute son aura, Jean-Baptiste Grosborne. Elle structura le corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports dont les compétences sont largement citées dans les courriers qu'elle échange avec le ministre de la Population pour lui « arracher » la compétence des centres de vacances. Elle régla le problème de l'acquisition de la propriété du Val Fleury, à Marly-le-Roi, qui deviendra l'Institut national de l'éducation populaire (INEP) en 1953. Elle s'attacha à créer les outils propres



à développer une pratique sportive de masse, qu'il s'agisse de moyens matériels par le biais de l'aide à la construction de petits stades cantonaux, comme en faisant rétablir le billet de chemin de fer collectif pour les sportifs en déplacement et le billet « congés payés » (réduction de 30%), ou de l'encadrement humain avec la création du brevet d'aide-moniteur, le tout dans un contexte budgétaire dominé par la pénurie.

On ne peut comprendre André Viénot si on ne rappelle pas sa détermination à rester fidèle à ce qu'elle estime essentiel.

Pour sa famille, outre sa fidélité aux engagements intellectuels partagés avec son mari Pierre qu'elle inscrivit dans son nom d'usage (Andrée Pierre-Viénot), elle a démissionné de son mandat de député en 1947 pour s'occuper de ses jeunes enfants, suite au décès de sa mère qui l'assistait beaucoup pour l'éducation de ses deux enfants.

Pour les droits humains, elle milita à la Ligue de l'enseignement, à la Ligue des droits de l'homme et dans plusieurs mouvements anticolonialistes. À l'intérieur de la SFIO, elle s'opposa immédiatement à la politique de Guy Mollet envers l'Algérie, considérant qu'il fallait favoriser « *la profonde et irréversible révolution anticolonialiste que nous vivons* ». Ce désaccord irréductible avec les positions de la SFIO concernant l'Algérie, la conduisit à en démissionner en 1956, après le détournement d'avion des chefs du FLN et l'intervention française à Suez. Elle ne pouvait rester dans un parti dont elle considérait que les dirigeants « *ont renié non seulement les promesses faites aux électeurs, mais toute leur morale et toute la tradition du socialisme* » comme elle l'écrit dans sa lettre de démission.

La quête d'un socialisme authentique apparaît comme un de ses moteurs essentiels. Jeune femme, elle hésite entre plusieurs formations universitaires (médecine, école libre des sciences politiques...) avant de trouver à la *London's school economics* un enseignement d'économie politique conforme à ses convictions sociales. En rupture avec la SFIO, elle s'investit dans la création du Groupe d'action socialiste (GAS) à partir de novembre 1956 en espérant y réunir des dissidents du Parti communiste et de la SFIO qui « *finiraient par être dégoûtés par les palinodies de leurs directions respectives* ». Alors que à la fin des années 1950 divers petits mouvements de gauche se créent, se disjoignent ou fusionnent (Nouvelle gauche, Jeune République, Union de la gauche socialiste...), Andrée Viénot rejoint en 1959 le Parti socialiste autonome

(PSA) qui, dans un mouvement d'unification de divers petits partis de gauche fusionne au sein du Parti socialiste unifié (PSU) en avril 1960. Le PSU est divisé sur la manière de soutenir François Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1965 et décide finalement de ne pas présenter de candidat et de mener une campagne autonome « sur les thèmes de l'alternative socialiste ».

André Viénot met en garde sur l'ambiguïté de cette position : « donner et retenir ne vaut ! ». De même, elle milite contre l'adhésion du PSU à la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS) créée dans la perspective d'une forme d'union des partis de gauche pour les élections législatives de 1967 et qu'Andrée Viénot considère comme une construction trop tacticienne : « En attendant, le PSU doit être la conscience et le remords de la gauche, son aiguillon, le courtier inlassable de son unité d'action (...) ». Le PSU sera cependant progressivement affaibli par le départ de plusieurs de ses cadres vers le parti socialiste (Jean Poperen, Michel Rocard...). Andrée Viénot ne se résout pas facilement à suivre ce chemin « Il y a encore trop de vieux crabes de la SFIO » écrit-elle à Jean-François Dromby, adjoint au maire de Sedan.



L'accession de son ami du PSU, Pierre Bérégovoy, au poste de numéro 3 du Parti socialiste la convaincra de rejoindre ce parti en 1976, l'année de son décès.

Concernant son attachement à la démocratie, André Viénot considérait que les conditions du retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958 menaçaient les libertés républicaines. Accueillant le Gaulle, malgré elle, à Rocroi, le 23 avril 1963, elle



Andrée VIÉNOT

prononce un discours resté dans les chroniques ardennaises : « Je manquerais à la fois de franchise et de courage si je dissimulais le fait que personnellement et avec la majorité de mon conseil municipal, je me compte parmi les adversaires les plus fermes du régime institué depuis 1958 (...) ». Elle poursuit en s'attachant à garder de la hauteur, s'appliquant à ne « présenter aucune revendication à caractère local », mais insistant sur l'enjeu « d'aménagement du territoire qui seul pourra sauver une région comme le plateau de Rocroi de la décadence » et sur le « développement de notre école publique à la mesure des besoins de notre jeunesse ; c'est sans doute, de tous les problèmes nationaux, le plus délaissé, le plus urgent et le plus noble ».

Répondant à un dirigeant du parti socialiste unifié (PSU) qui avait appelé à boycotter la visite de de Gaulle, elle justifie sa position : « Je ne veux pas, dans une circonstance comme celle-là, laisser le pavé aux UNR et aux femmes hystériques ».

Dans les documents qui nous sont parvenus, il semble qu'Andrée Viénot ait très peu évoqué le féminisme. Toute sa vie montre cependant qu'elle l'a parfaitement incarné dans sa dimension la plus universaliste.



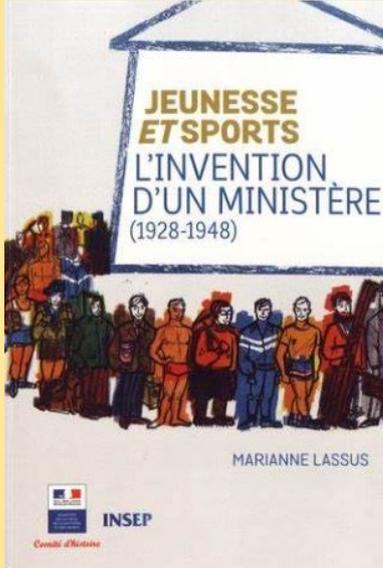
### Rémi VIÉNOT

Inspecteur principal de la jeunesse  
et des sports honoraire

### Bruno BÉTHUNE

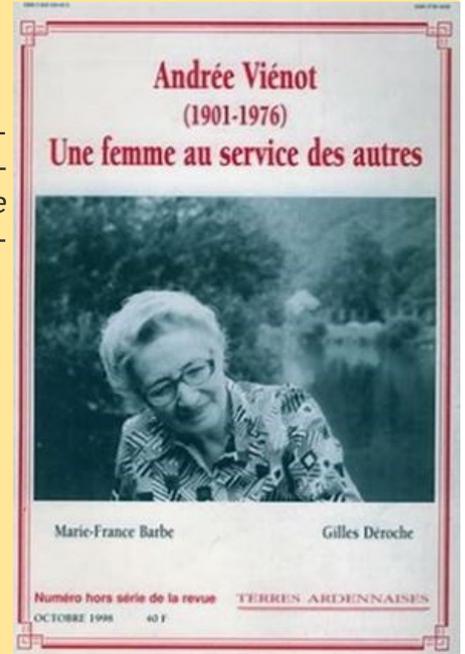
Inspecteur général de l'éducation, du  
sport et de la recherche

## Principales sources



« Jeunesse et sports. L'invention d'un ministère (1928-1948) » – Marianne Lassus – INSEP éditions

Andrée Viénot (1901-1976). Une femme au service des autres- Revue *Terres ardennaises*, hors-série octobre 1998



Actes du colloque « *Andrée et Pierre Viénot, pensée et action* » - 8 octobre 2016 – éditions terres ardennaises



Témoignage de Rémy Viénot, fils d'Andrée et Pierre Viénot.



<https://maitron.fr/spip.php?article134511>  
notice VIÉNOT Pierre par Gilles Morin, Justinien Raymond, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 16 octobre 2015.



<https://maitron.fr/spip.php?article134509>  
notice VIÉNOT Andrée, Maria, Mathilde née MAYRISCH Andrée par Gilles Morin, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 14 août 2018.